

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Communication par la technologie I			
Ancien Code	ECHG1B06COT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COHG1060		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be) Loïc CARDOEN (loic.carden@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité est de préparer au mieux l'étudiant à communiquer par écrit en utilisant les nouvelles technologies de la communication et dans le respect des règles de la communication commerciale.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
- 2.3 Présenter et défendre les données et rapports d'activités relatifs à la situation de l'entreprise

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable sur base d'une situation donnée en lien avec sa future activité professionnelle :

De concevoir, structurer, rédiger et mettre en page sur base des informations reçues, un document professionnel (documents commerciaux et rapports) dans le respect des règles d'orthographe et en utilisant les fonctions avancées de l'application WORD sous MSOFFICE

De concevoir à l'aide d'un tableur EXCEL sous Microsoft Office un tableau de synthèse d'informations

D'effectuer des opérations sur ces informations à l'aide des fonctions et formules avancées d'EXCEL

D'interpréter ses résultats

De présenter ses résultats sous forme de graphiques

D'analyser la philosophie et le fonctionnement des différents réseaux sociaux

De connaître et respecter les règles de vie privée et de droit à l'image sur internet

D'écrire et publier en ligne une communication efficace adaptée au public cible.

De maîtriser des applications pour diffuser un contenu attractif en ligne

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHG1B06COTA Suite bureautique (word - excel)

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECHG1B06COTA Suite bureautique (word - excel)

30

ECHG1B06COTB Communication digitale I

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Quelle que soit la forme qu'elle prend, la communication est essentielle dans les métiers du tourisme. Les deux formes envisagées dans cette U.E. s'inscrivent donc bien dans le cadre de la formation en Management du Tourisme et des Loisirs.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : Fax : Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Suite bureautique (word - excel)			
Ancien Code	4_ECHG1B06COTA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COHG1061		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal est l'apprentissage de techniques informatiques et de l'utilisation de logiciels courants utilisés en entreprise en tant qu'outils de présentation de données ou d'aide à la prise de décisions. Un second objectif, tout aussi important, est l'apprentissage à l'auto-formation, pratique ESSENTIELLE dans le domaine des logiciels informatiques. La finalité est de préparer au mieux l'étudiant à communiquer par écrit en utilisant les nouvelles technologies de la communication. Les étudiants arrivant en 1ère année de la formation, n'ont pas tous le même niveau de connaissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce cours permettra à chacun de se mettre à niveau pour démarrer une formation de bachelier et plus particulièrement pour pouvoir réaliser au mieux les autres activités d'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :
 Compétence 2 Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe
 2.3 Présenter et défendre les données et rapports d'activités relatifs à la situation de l'entreprise
 Concevoir, structurer, rédiger et mettre en page sur base des informations reçues un document professionnel en respectant les règles d'orthographe et en utilisant les fonctions avancées de l'application WORD sous MS OFFICE 365
 Concevoir à l'aide du tableur EXCEL sous Microsoft Office 365 un tableau de synthèse d'informations.
 Effectuer des opérations sur ces informations à l'aide des fonctions et formules avancées d'EXCEL
 Interpréter ses résultats et présenter ses résultats sous forme de graphiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

le traitement de texte dans ses fonctions avancées et en particulier l'utilisation du logiciel Word©
 introduction au tableur EXCEL sous Office 365: fonctions de calcul ("somme", "somme si", "nb"), fonctions de présentation des données (formatage, mise en page...), fonctions d'organisation des données (tris, filtres).

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage est essentiellement axé sur la recherche d'information et de solutions par l'étudiant lui-même (autoformation), dans les systèmes d'aide ou sur le net. L'enseignant orientera ces recherches d'avantage qu'il ne répondra directement aux questions posées.
 D'une manière générale, l'étude d'un thème se déroule de la manière suivante : Exposés théoriques dont l'objectif est de maîtriser le contexte et les principes de fonctionnement des outils informatiques abordés dans le thème.
 Exercices d'apprentissage individuels. Applications de synthèses proches de travaux rencontrés dans la réalité professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Less notions théoriques et de nombreux exercices sont en ligne sur la plateforme; Le professeur est à la disposition des étudiants durant le cours et via la plateforme.

Questions/réponses et commentaires de l'enseignant lors de la remise des résultats des différents travaux programmés.

Le planification des travaux est remise aux étudiants dès le premier cours, il peut donc organiser ainsi son travail.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale obtenue pour cette activité d'apprentissage est constituée de deux volets: un examen mixte et des travaux qui sont à réaliser pour partie dans le cadre du cours et pour partie à domicile. Ces travaux sont planifiés et l'étudiant a connaissance du planning dès septembre. **Ils seront remis exclusivement aux formats WORD ou EXCEL sous Microsoft Office 365 et PDF et exclusivement via la plateforme pour l'échéance annoncée.**

La non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : les exercices évalués et constituant le TJ, ou encore l'examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation. Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Pour justifier valablement une absence à l'examen, le certificat médical doit être annoncé (téléphone ou mail) au secrétariat le jour même de sa rédaction par le médecin traitant et rentré au secrétariat le premier jour de la reprise de l'étudiant. Dans les autres cas, l'examen sera considéré comme NON PRÉSENTÉ.

Etudiants diplômables en janvier :

L'évaluation de l'AA est réorganisable en janvier et le contenu de l'évaluation portera :

- 1ère session : sur la matière du Q1 de l'année N : examen mixte valant 100 % des points
- 2e session : sur la matière du Q1 de l'année N : examen mixte valant 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes

activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en gestion hôtelière orientation : management

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : Fax : Mail :

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication digitale I			
Ancien Code	4_ECHG1B06COTB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COHG1062		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Loïc CARDOEN (loic.cardoen@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal de ce cours est d'enseigner aux étudiants les bases de la communication digitale, en mettant l'accent sur les outils et les techniques utilisés dans le secteur de l'hôtellerie. Il s'agira d'apprendre à utiliser les logiciels courants pour la création de contenus digitaux, la gestion des réseaux sociaux, et la communication avec les clients. Le développement de compétences en auto-formation est également essentiel pour suivre les évolutions technologiques. Ce cours permettra à chaque étudiant de se familiariser avec les technologies de l'information et de la communication nécessaires pour exceller dans leur futur métier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours contribue au développement des compétences suivantes :

Compétence en communication : Communiquer efficacement avec les différents acteurs du secteur hôtelier, en interne et en externe, via des outils digitaux.

Création de contenus : Concevoir, structurer et publier des contenus numériques attractifs et professionnels pour les différents canaux de communication (sites web, réseaux sociaux, e-mails).

Analyse des performances : Utiliser des outils comme Google Analytics ou des logiciels de gestion des réseaux sociaux pour analyser et présenter les résultats des campagnes de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Création de contenus digitaux : Apprentissage des fonctionnalités avancées de logiciels comme Canva pour le design de visuels destinés aux réseaux sociaux, newsletters, et autres supports de communication.

- Gestion des réseaux sociaux : Introduction à des outils de gestion tels que metricool pour planifier, publier, et analyser des posts sur les réseaux sociaux.

- Rédaction digitale : Techniques de rédaction pour le web, en respectant les règles d'optimisation SEO (référencement naturel).

Analyse de performance : Analyser les performances des actions digitales mises en place.

- Maîtrise de l'image

Démarches d'apprentissage

Théorie et exercices pratiques

Réalisation de travaux individuels

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail reprenant les différentes compétences vues au cours sera demandé à l'étudiant. Une présentation du projet abouti en fin de cours sera demandé.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

Etudiants diplômables en janvier :

L'évaluation de l'AA est réorganisable en janvier et le contenu de l'évaluation portera :

- 1ère session : sur la matière du Q1 de l'année N : travaux valant 100 % des points
- 2e session : sur la matière du Q1 de l'année N : travaux valant 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux

autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).